

MG 3000

NOTICE

V 1.0

INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN
REF 716356

1	Description du produit	3
1.1	Domaine d'application	3
2	Fonctions du produit	3
3	Composition de l'emballage	3
4	Installation	4
4.1	Piles	4
4.1.1	Indication de l'état des piles	4
4.1.2	Remplacement des piles	4
4.2	Fixation du clavier	4
4.3	Positionnement capteur	5
4.4	Positionnement de l'étiquette de "Sécurité"	5
5	Marche / arrêt	6
6	Programmation choix du type compteur	6
6.1	Accès aux réglages	6
6.2	Réglages et utilisation du compteur d'heures	7
6.3	Réglages et utilisation du compteur de surface	8
6.4	Réglages et utilisation du compteur de vitesse et distance	10
6.5	Réglages et utilisation du compte tours	12
6.6	Réglages et utilisation du compte tours enrubanneuse	13
6.7	Réglages et utilisation du compteur d'unités	14
7	Maintenance / diagnostic / réparation	15
7.1	Fonctions de test	15
7.2	Problèmes et solutions	15
8	Données techniques	15
9	Elimination en fin de vie utile	16
10	Conditions de garantie	16

Les illustrations, images et photographies figurant dans ce manuel sont fournies à titre purement indicatif et ne constituent pas une obligation. BUISARD DISTRIBUTION se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les spécifications et les instructions concernant le produit.

1 DESCRIPTION DU PRODUIT



est un dispositif capable d'afficher plusieurs informations selon la configuration choisie au préalable par l'utilisateur.

1.1 DOMAINE D'APPLICATION



Dispositif conçu pour être monté sur des machines agricoles et forestières.

L'appareillage est conçu et fabriqué conformément à la norme EN ISO 14982 (compatibilité électromagnétique - machines agricoles et équipements forestiers), harmonisée à la Directive 2004/108/CE.

2 FONCTION DU PRODUIT

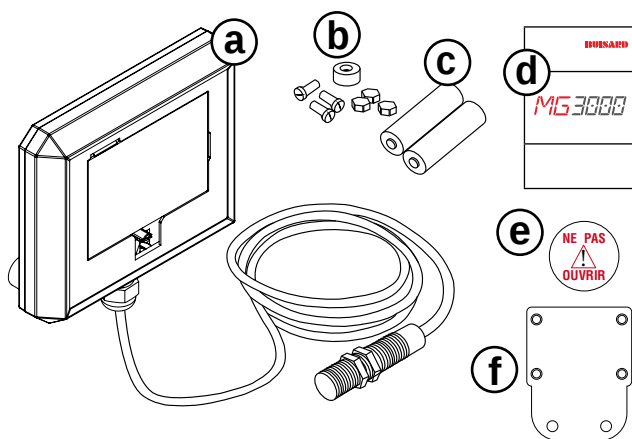
Fonction au choix :

- **Compteur d'heures par rotation**
A partir d'une rotation, comptage du nombre d'heures et minutes avec remise et sans remise à zéro.
- **Compteur d'heures par position**
A partir d'une position, comptage du nombre d'heures et minutes avec remise et sans remise à zéro.
- **Compteur d'heures par vibration**
A partir de vibration, comptage du nombre d'heures et minutes avec remise et sans remise à zéro.
- **Compteur de surface**
Comptage de la surface travaillée avec remise et sans remise à zéro.
- **Compteur de vitesse et distance**
Affichage de la vitesse et de la distance parcourue avec remise et sans remise à zéro.
- **Compte tours (régime)**
Affichage de la vitesse de rotation, de la rotation maxi et du temps passé avec et sans remise à zéro.
- **Compte tours enrubanneuse**
Affichage du nombre de tours de film fait par rapport au nombre de tours souhaités. Nombre de bottes faites avec remise et sans remise à zéro et du temps passé avec remise et sans remise à zéro.
- **Compteur d'unités**
Comptage du nombre d'unités avec remise et sans remise à zéro.



- Si le capteur n'émet aucun signal, **MG 3000** s'éteint automatiquement après 1 minute d'inactivité

3 COMPOSITION DE L'EMBALLAGE



- a Compteur MG 3000, capteur magnétique compris
- b Kit accessoires comprenant:
 - 1 aimant, des écrous et des vis
- c 2 piles alcalines 1,5 V de type AA ou LR6
- d Mode d'emploi concessionnaire
- e Autocollant de sécurité
- f Plaque de fixation MG 3000



- Ne pas utiliser de solvants ou d'essences pour nettoyer les parties externes du conteneur
- Ne pas utiliser d'eau sous pression pour nettoyer le compteur
- Utiliser exclusivement des accessoires ou des pièces de rechange d'origine BUISARD DISTRIBUTION

4 INSTALLATION

4.1 PILES

- Si le compteur n'est pas utilisé pendant une longue période, enlever les piles.
- Utiliser de préférence des piles alcalines comme celles livrées d'origine.
- Ne jeter pas les piles déchargées dans l'environnement mais dans les conteneurs prévus à cet effet ou éliminer-les conformément aux lois en vigueur.
- Remplacer toujours les deux piles en même temps.



Les piles livrées d'origine ne sont pas rechargeables : si vous rechargez des piles alcalines, elles peuvent exploser.

4.1.1 INDICATION DE L'ÉTAT DE LA PILE



pile chargée



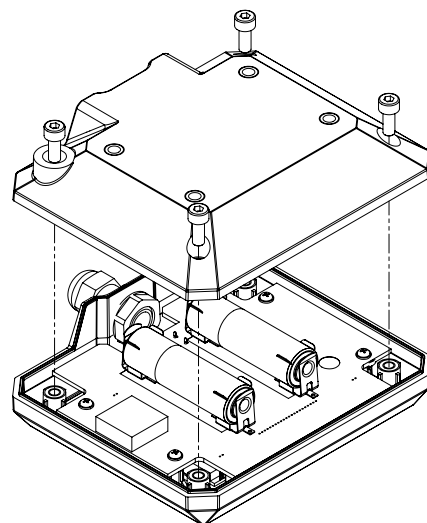
pile presque déchargée



pile déchargée

4.1.2 REMPLACEMENT DE LA PILE

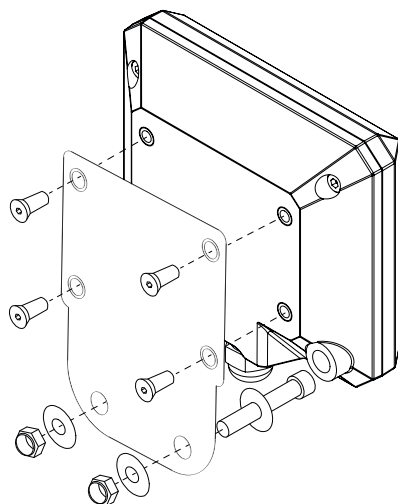
- Sur la partie arrière du compteur, dévissez les 4 vis.
- Enlevez la partie inférieure pour accéder au support pile. Placez les piles (2xAA ou 2xLR6) dans le support pile en prenant garde de respecter la polarité.
- Avant de refermer le couvercle, assurez-vous que le sachet anti-humidité soit bien présent et que le joint étanche est positionné correctement.



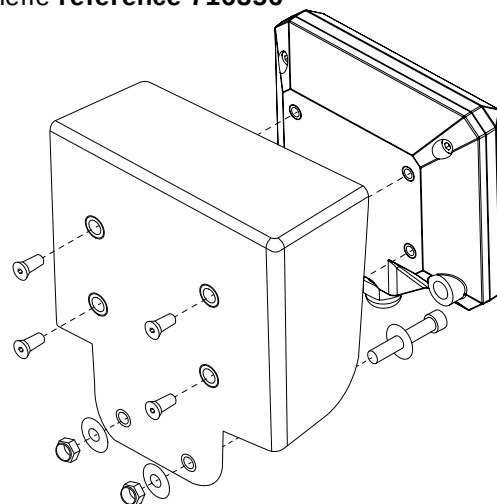
- Si le joint n'est pas positionné correctement, le compteur n'est plus étanche !
- A chaque ouverture du couvercle un message apparait sur l'écran "Autoprotection boîtier détectée". Il s'effacera après avoir saisi le code d'accès réglages. Ce message a pour but de dissuader les adhérents d'ouvrir le compartiment pile.

4.2 FIXATION DU CLAVIER

Fixez le compteur **MIS 3000** sur la patte de fixation livrée dans le kit à l'aide des 4 vis identiques.

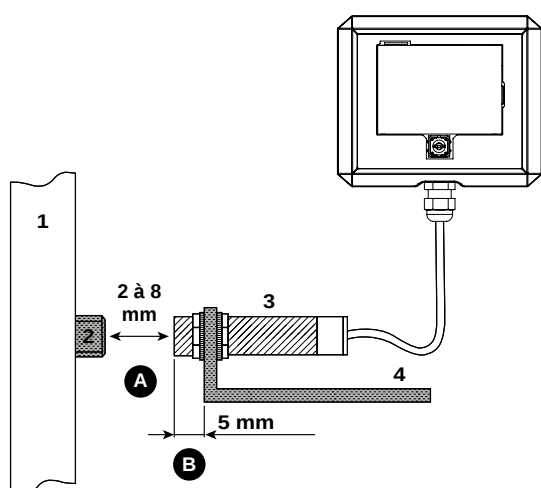


Fixation de la protection métallique **MIS 3000** optionnelle **référence 716356**



4.3 POSITIONNEMENT DU CAPTEUR

Pour pouvoir être utilisé le **MG3000** est raccordé au capteur livré avec le kit.
Pour installer correctement le capteur, suivre les instructions ci-dessous :



- Fixez l'aimant (2) à l'organe en mouvement (1) (roue, arbre, etc.) en utilisant la vis et l'écrou fournis, de façon à ce que ce dernier passe, lors des phases de rotation, à une distance idéale du capteur sans le toucher.
- Vérifiez également que les éventuels mouvements de la machine agricole sur l'appareil où l'aimant et le capteur sont montés, ne provoquent pas le contact entre les deux éléments.
- Le capteur (3) doit être fixé à un étrier (4) (non livré) à une distance de l'aimant comprise entre 2 et 8 mm (A).
- Si l'étrier de support est réalisé en métal, faites ressortir le capteur d'au moins 5 mm de l'étrier (B).

N'installez pas le dispositif aimant-capteur sur des roues motrices : celles-ci pourraient patiner alors que le véhicule agricole ne serait pas en mouvement et fournir au compteur des données erronées.

BUISARD DISTRIBUTION n'est pas responsable des dégâts provoqués aux appareils, aux personnes ou aux animaux en raison de raccords erronés ou non adaptés au **MG3000.**

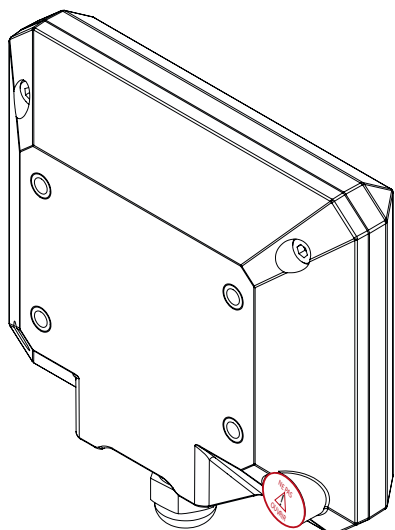
Aussi n'est-il prévu aucun raccordement pour des capteurs autres que celui fourni ou appartenant à la même catégorie.

Si le dispositif est endommagé pour les raisons ci-dessus mentionnées, toute forme de garantie est automatiquement annulée.

4.4 POSITIONNEMENT DE L'ÉTIQUETTE DE "SÉCURITÉ"

L'étiquette de sécurité a pour objectif de dissuader les utilisateurs d'enlever les piles dans le but de neutraliser le **MG3000**.

Cette étiquette se colle sur la vis inférieure du compartiment des piles et garantit la fermeture de ce dernier pendant la durée d'utilisation.



- En plus de cet élément de sécurité un dispositif interne affichera à l'écran "Autoprotection boîtier détectée " lorsque le compartiment pile a été ouvert. Ce message disparaîtra par la saisie du code d'accès réglages.

5 MARCHÉ / ARRÊT

Mise en marche manuelle

Pour mettre en marche manuellement le compteur **MIG3000** appuyez sur la touche 

Après avoir effectué un essai de diagnostic de l'écran, le dispositif affiche les informations suivantes :

- Nom du fabricant
- Modèle de compteur
- Version du logiciel
- Numéro de série du boîtier

Mise en marche automatique

MIG3000 s'allumera automatiquement à chaque passage d'aimant devant le capteur si le mode "Economiseur d'écran" n'est pas activé.

Arrêt manuel

Pour éteindre le dispositif, appuyez sur la touche  pendant 8 secondes, jusqu'à ce que l'écran s'éteigne.

Arrêt automatique

En mode économiseur d'écran, **MIG3000** s'éteint automatiquement au bout d'une minute. Quand le compteur a été allumé manuellement, le compteur reste actif.

L'écran **MIG3000** s'éteint automatiquement au bout de 5 secondes quand le compteur a été allumé automatiquement par le passage d'aimant devant le capteur.

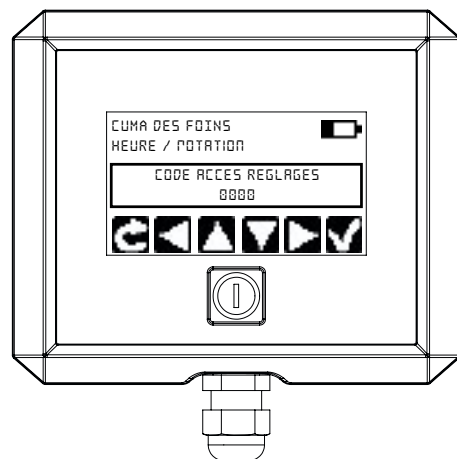


- Peu importe le mode d'économiseur d'écran choisi, **MIG3000** se met à compter automatiquement dès qu'il capte un signal du capteur, écran éteint ou allumé.

6 PROGRAMMATION CHOIX DU TYPE DE COMPTEUR

6.1 ACCÈS AUX RÉGLAGES

- Clavier allumé appuyez sur 
- Saisissez le code d'accès à l'aide des touches    
Le code d'accès confidentiel a pour objectif de limiter l'accès des utilisateurs au menu Réglages afin que les données du compteur ne soient pas modifiées ou remises à zéro
- Validez le code en appuyant sur 

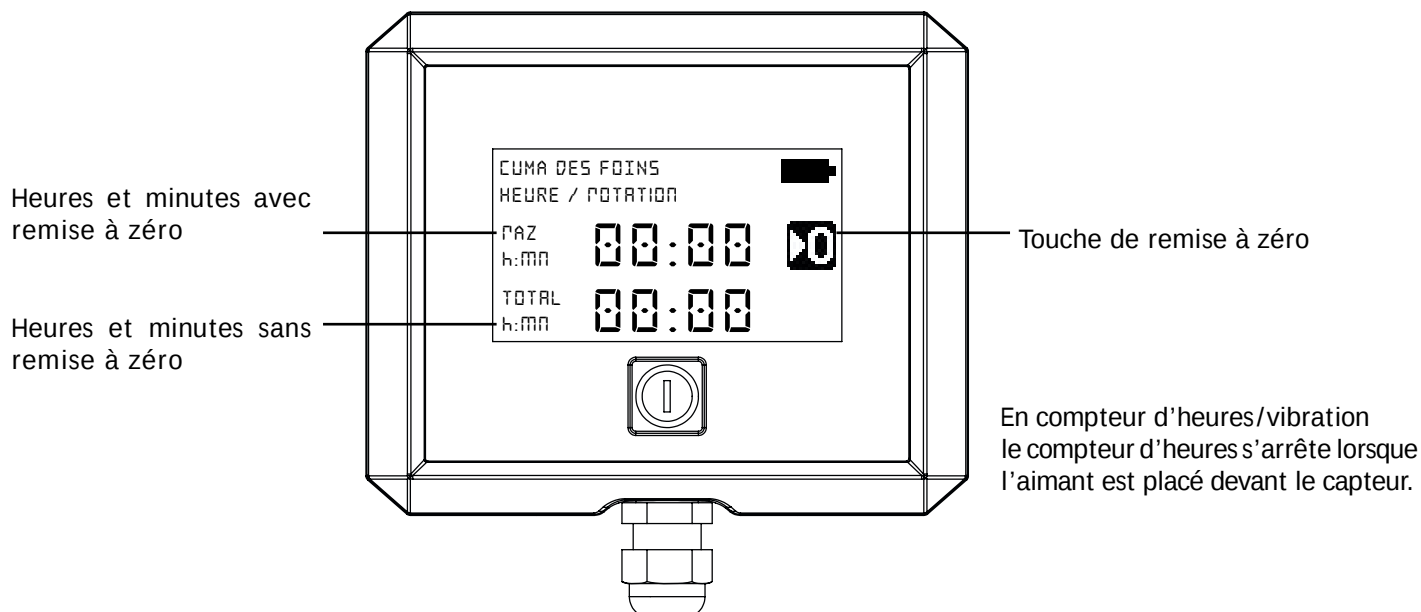
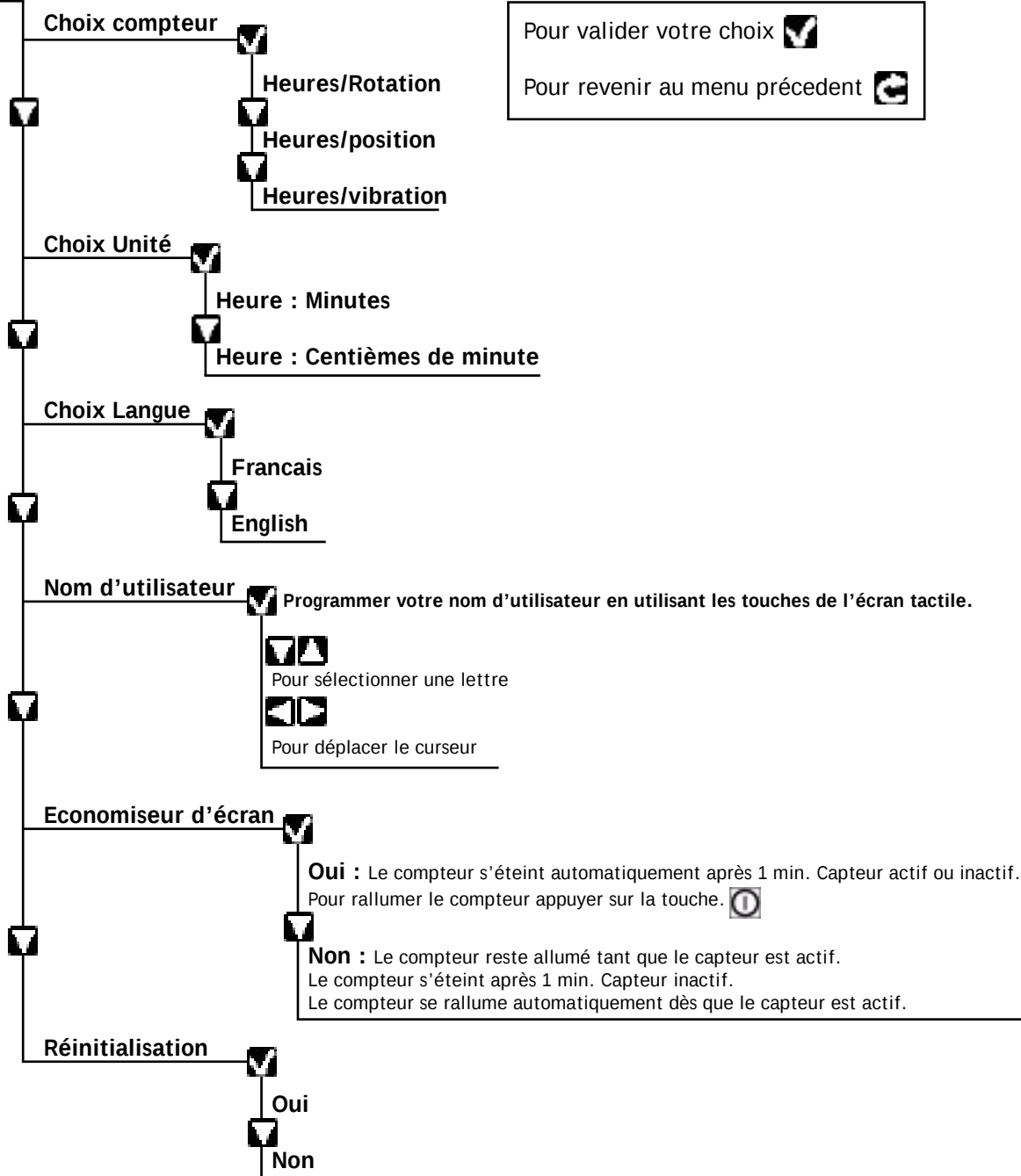


Retrouvez le code d'accès confidentiel sur la dernière page de votre notice.
En cas de perte vous pouvez joindre le service technique BUISARD DISTRIBUTION avec le numéro de série de votre compteur (visible au démarrage du compteur).

- Une fois votre type de compteur choisi, retrouvez les réglages du compteur souhaité dans les chapitres appropriés.

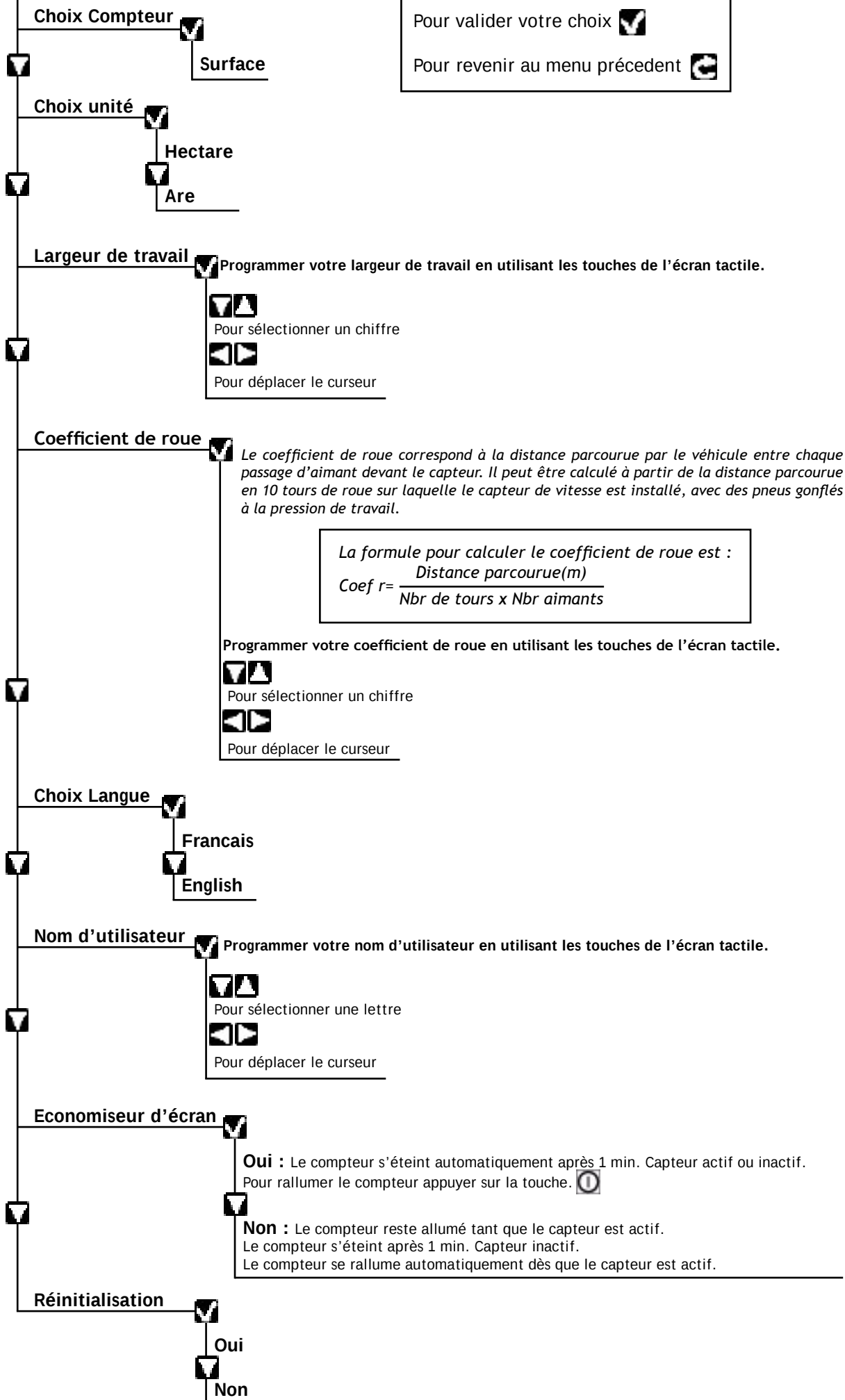
6.2 RÉGLAGES ET UTILISATION DU COMPTEUR D'HEURES

Réglage



6.3 RÉGLAGES ET UTILISATION DU COMPTEUR DE SURFACE

Réglage



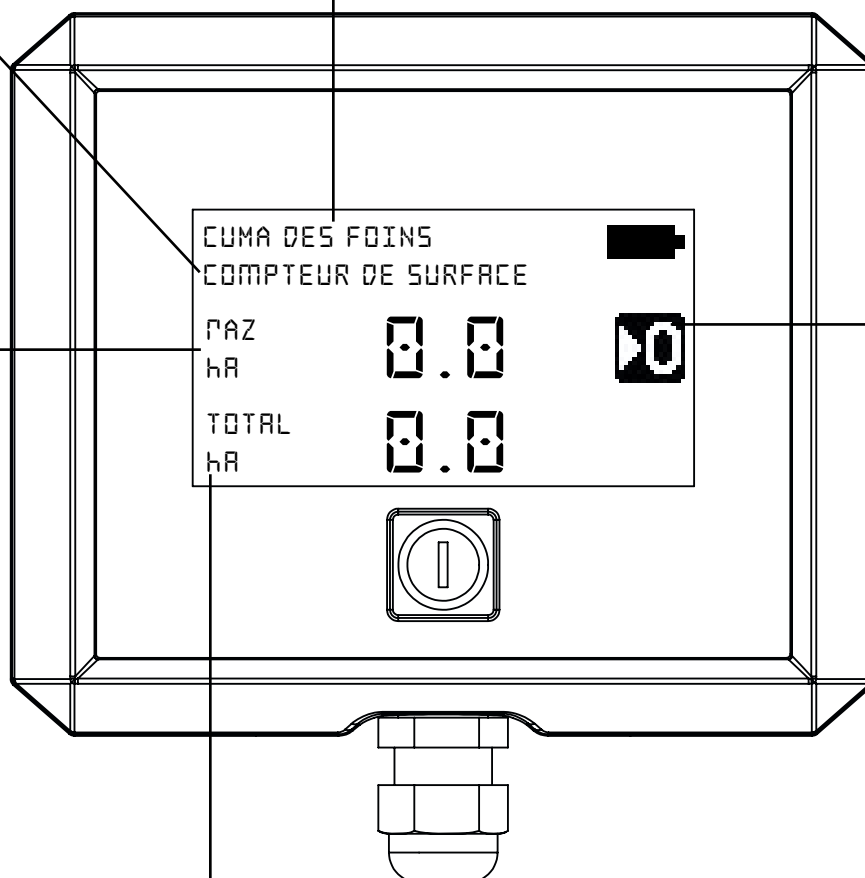
Nom du compteur actif

Nom de la CUMA

Heures et minutes
avec remise à zéro

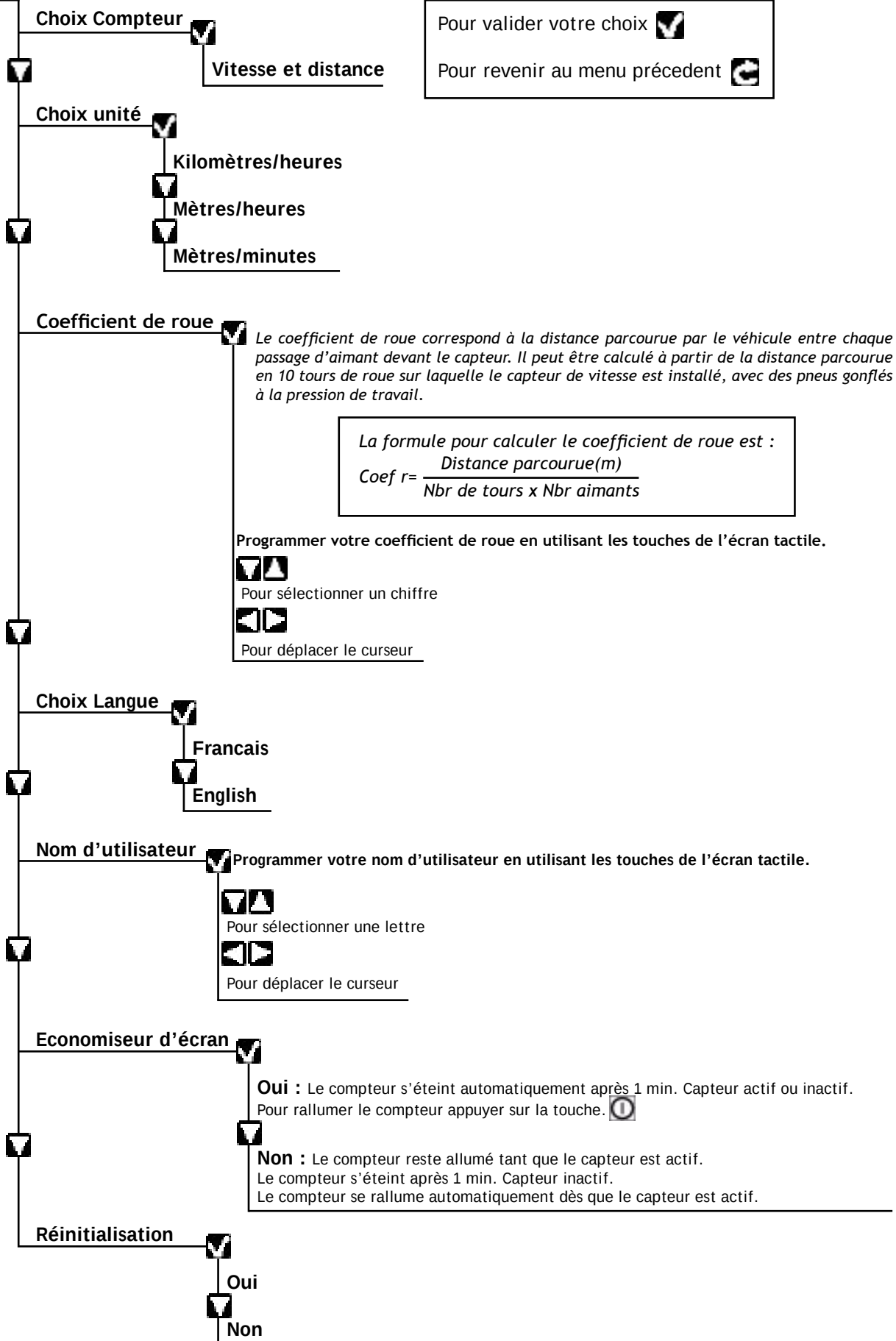
Touche de remise
à zéro

Heures et minutes sans remise à zéro



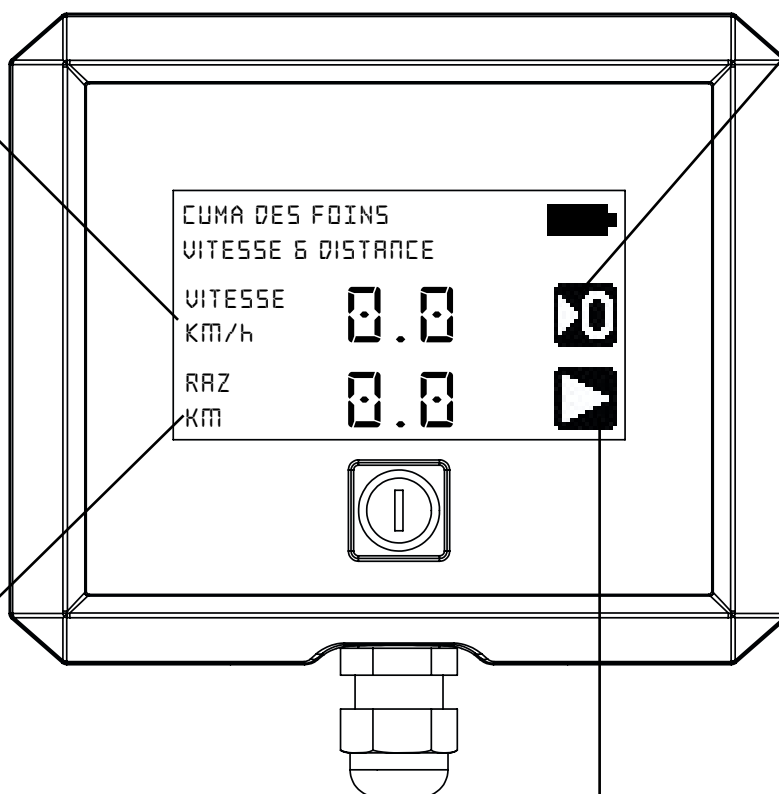
6.4 RÉGLAGES ET UTILISATION DU COMPTEUR DE VITESSE ET DISTANCE

Réglage



Vitesse instantanée

Touche de remise à zéro

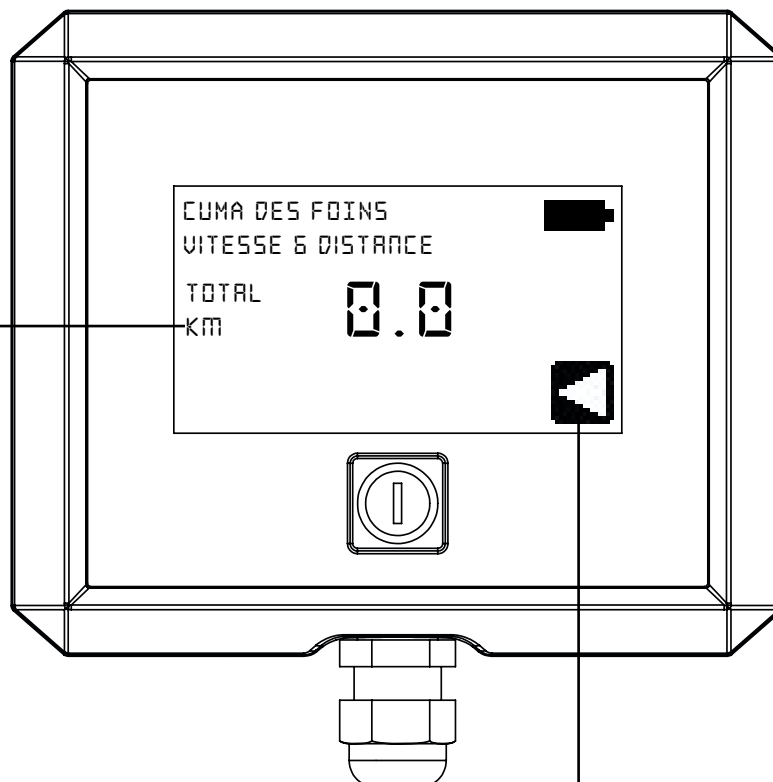


Distance avec remise à zéro

Touche pour passer à la page suivante

PAGE SUIVANTE

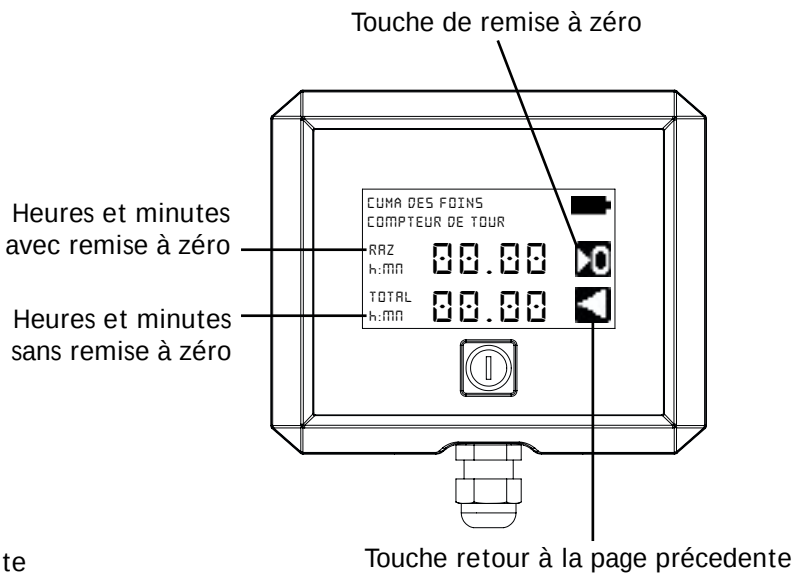
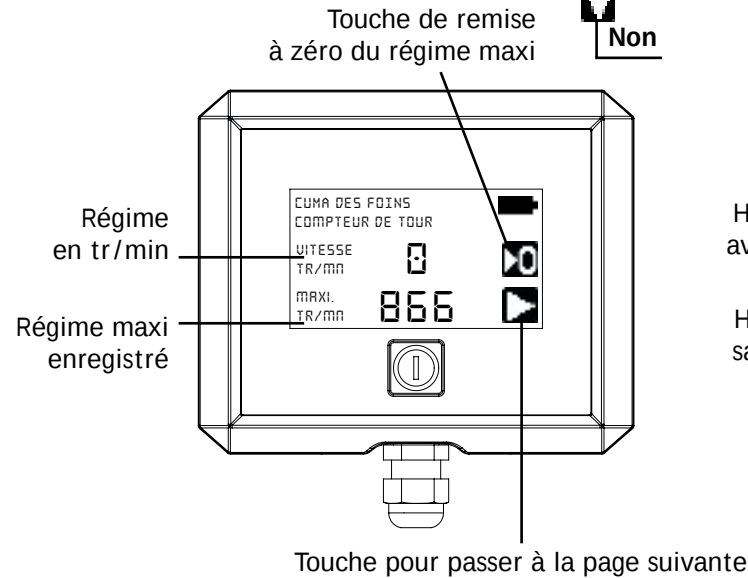
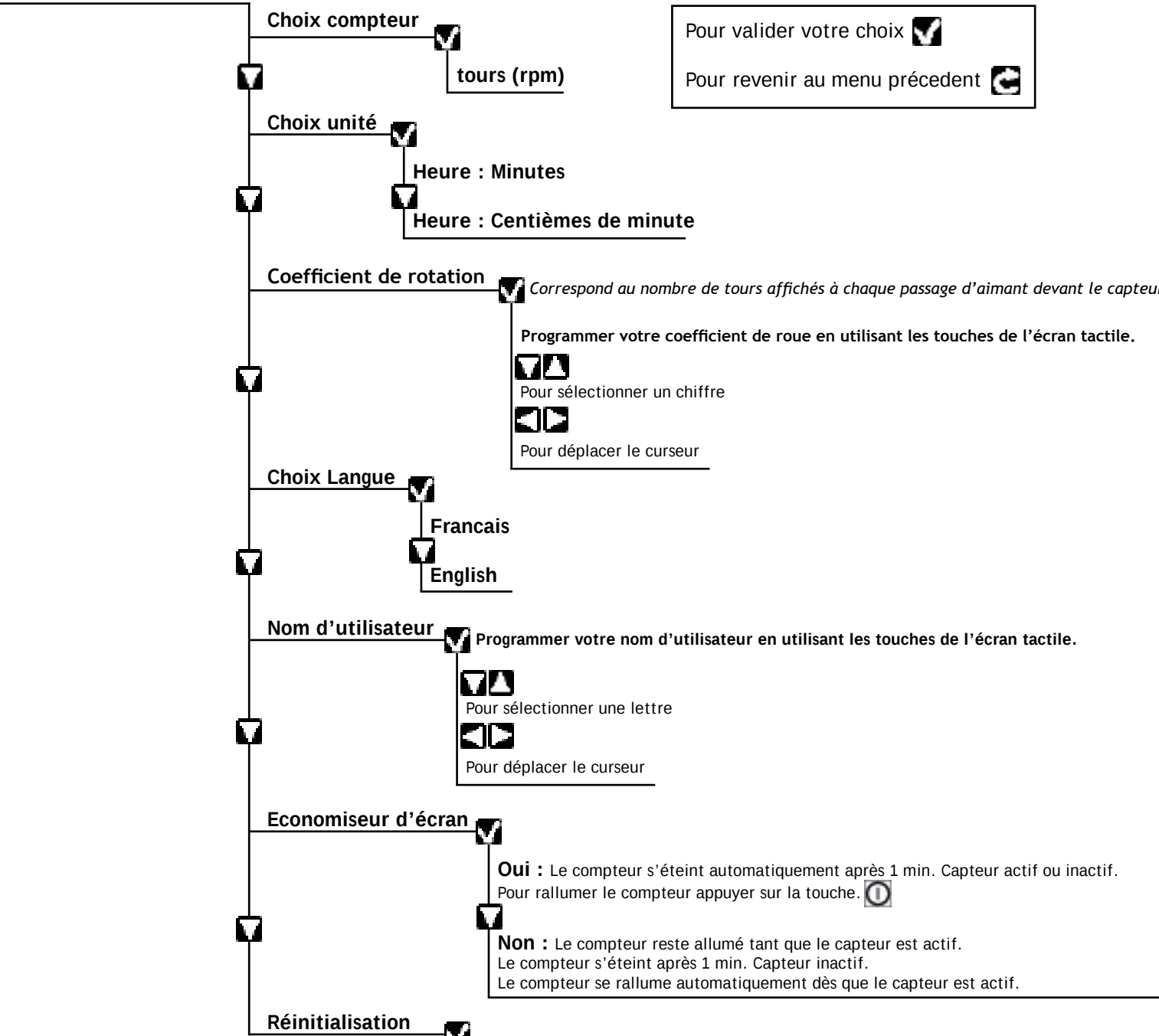
Distance sans
remise à zéro



Touche retour à la page précédente

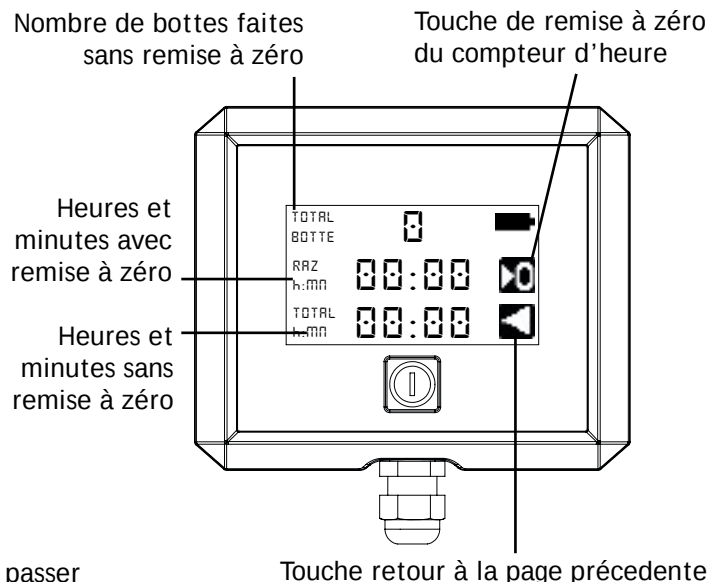
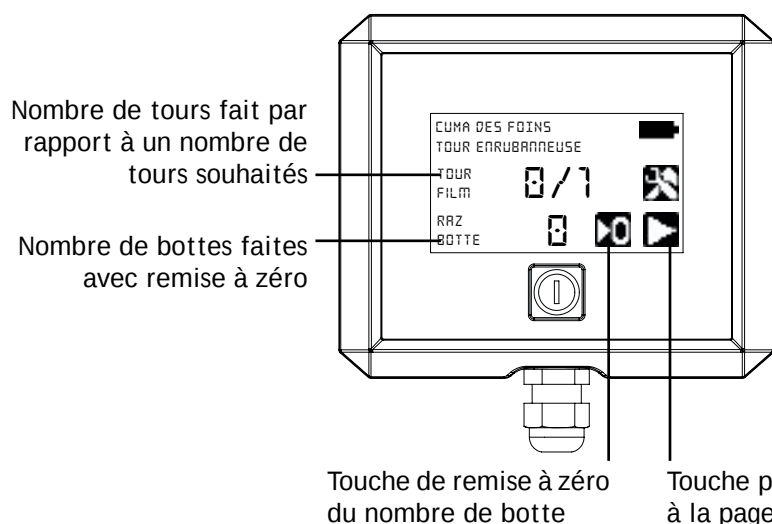
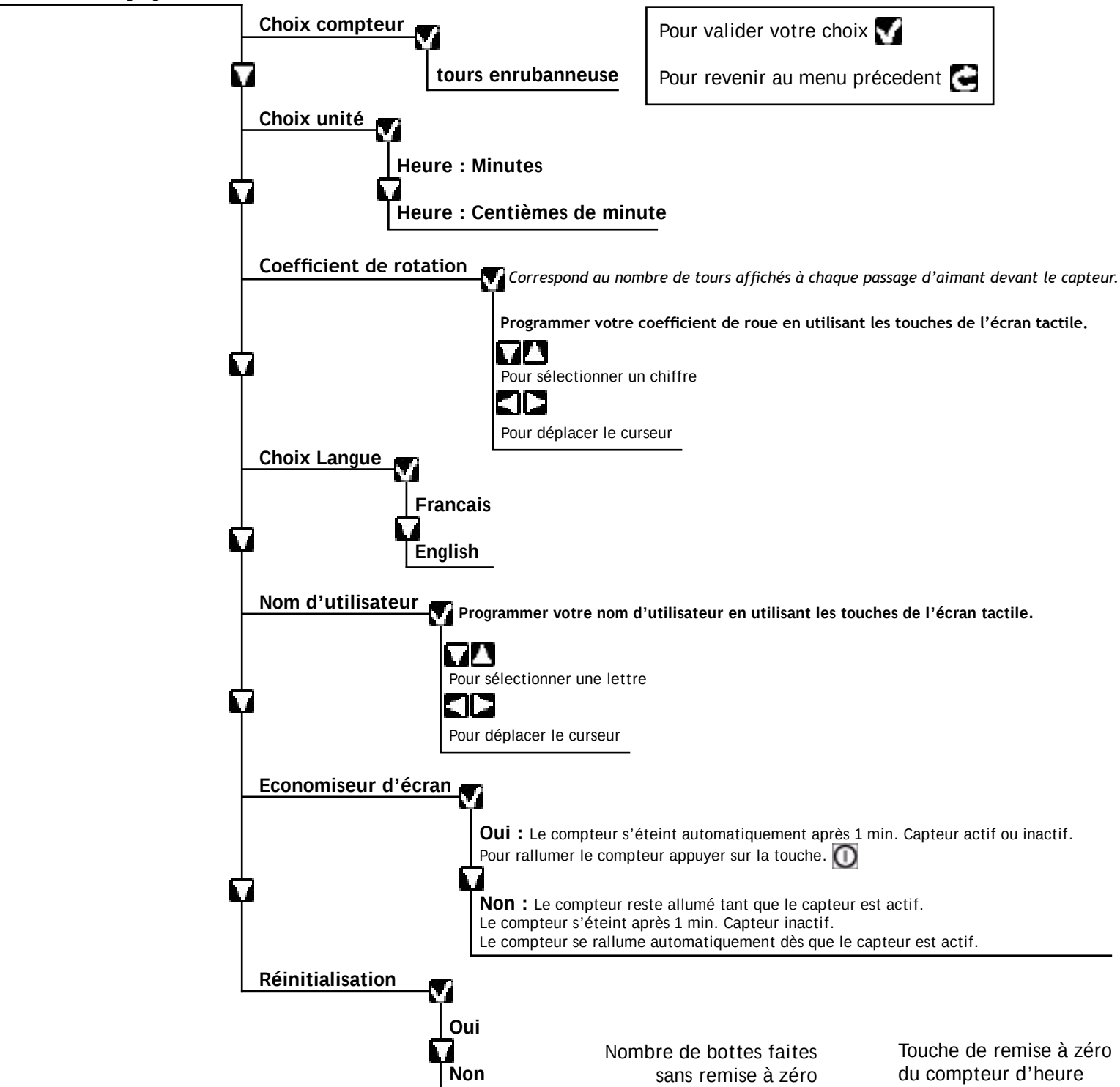
6.5 RÉGLAGES ET UTILISATION DU COMPTE TOURS (RPM)

Réglage



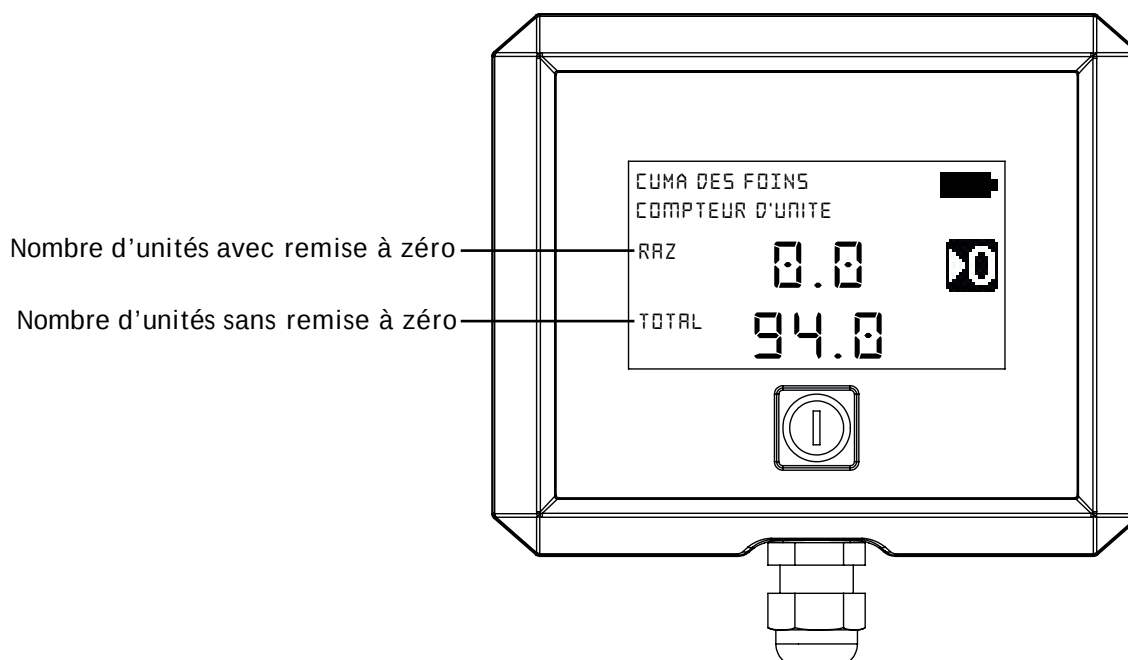
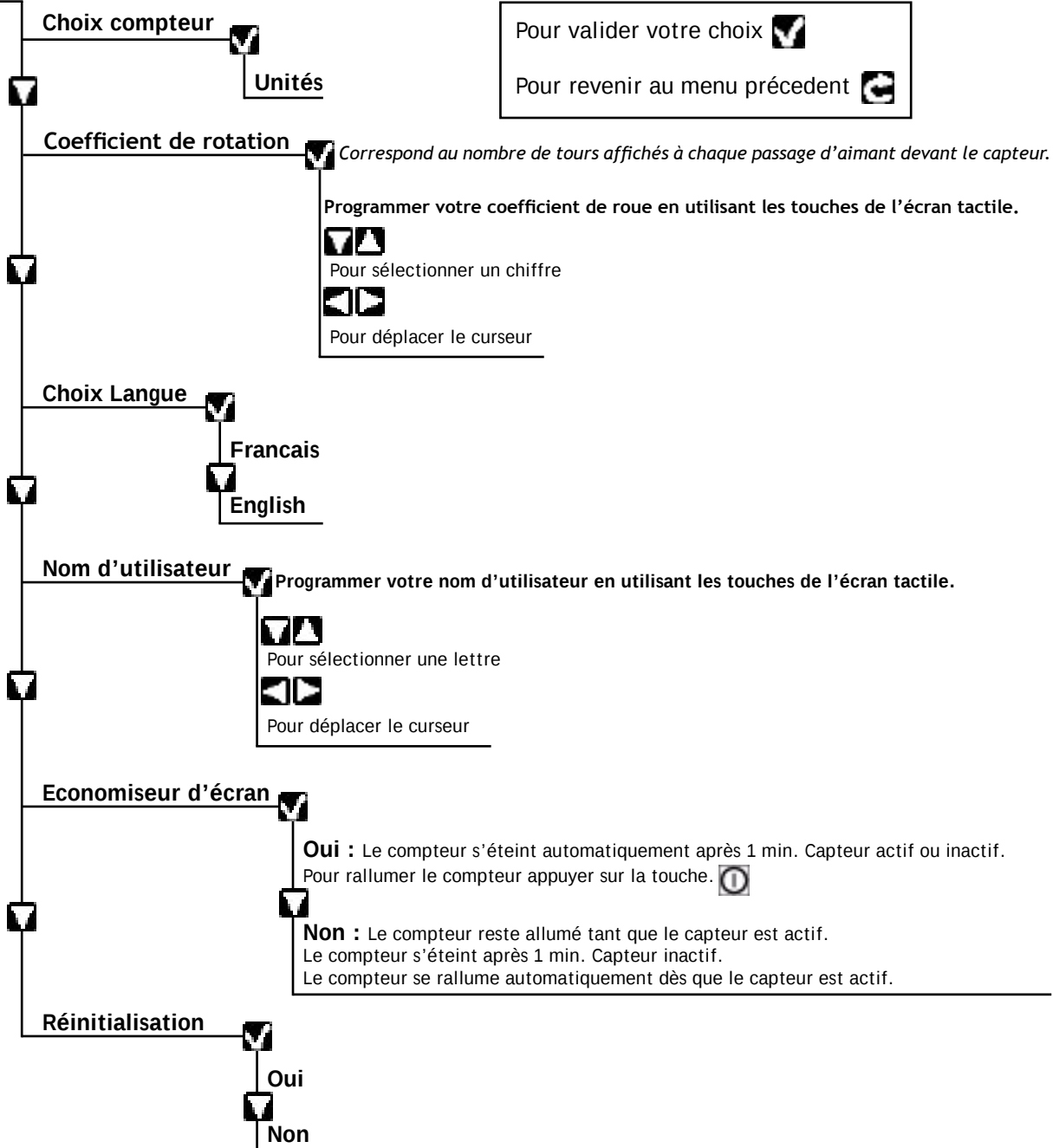
6.6 RÉGLAGES ET UTILISATION DU COMPTE TOURS ENRUBANNEUSE

Réglage



6.7 RÉGLAGES ET UTILISATION D'UNITÉ

Réglage



7 MAINTENANCE / DIAGNOSTIC / RÉPARATION

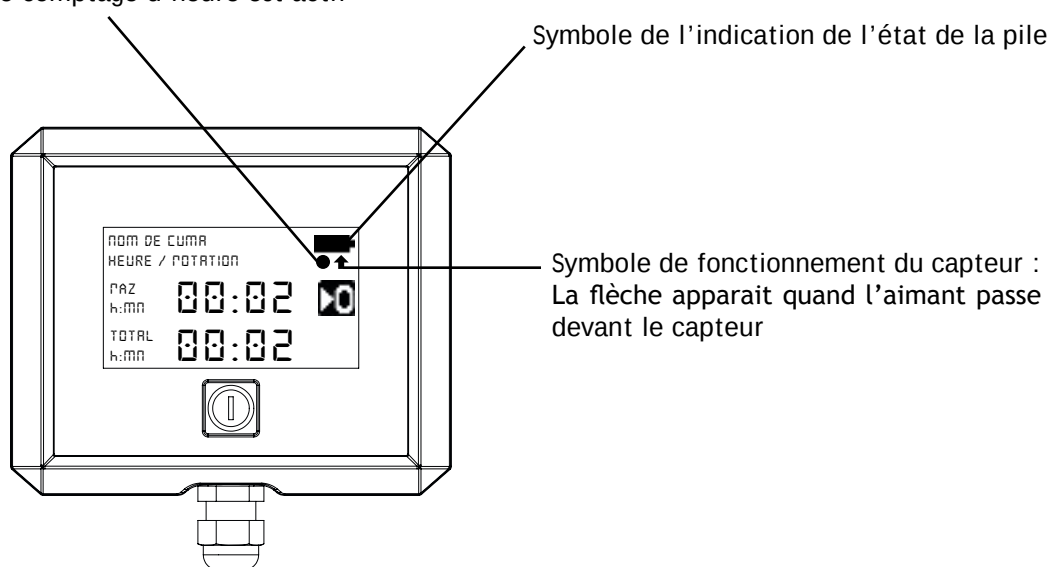
- Nettoyer **UNIQUEMENT** avec un linge doux et humide.
- Ne pas utiliser de détergents, de substances agressives, solvants ou essence pour nettoyer les parties externes du compteur.
- Ne pas utiliser d'eau sous pression pour nettoyer le compteur, ni de nettoyage haut pression.

7.1 FONCTIONS DE TEST

Le compteur affiche des îcones de contrôle pour vérifier :

- L'état des piles
- Le fonctionnement du comptage horaire
- Le fonctionnement du capteur

Symbole de fonctionnement du comptage horaire : Le point clignote quand le comptage d'heure est actif



7.2 PROBLÈMES ET SOLUTIONS

PROBLÈMES	CAUSES	SOLUTIONS
L'écran n'affiche pas les données	L'écran n'est pas alimenté	Insérez les piles
		Contrôlez que les piles soient insérées dans le bon sens
	Les piles sont déchargées	Remplacez les piles (§.4.1.2)
	Le dispositif est éteint	Appuyez sur une touche ou générez une impulsion au moyen du capteur
Les valeurs ne sont pas affichées	La programmation est incorrecte	Contrôlez la programmation de la constante correspondant à la donnée affichée
	Le capteur n'émet aucune impulsion	Contrôlez la distance entre le capteur et l'aimant
		Remplacez le capteur
Les valeurs affichées ne sont pas stables	La programmation est incorrecte	Contrôler la programmation de la constante correspondant à la donnée affichée
	Le capteur n'émet aucune impulsion	Contrôlez la distance entre le capteur et l'aimant
		Remplacez le capteur
Les données calculées sont différentes de celles affichées	La programmation est incorrecte	Contrôlez la programmation de la constante correspondant à la donnée affichée
	Les données n'ont pas été remises à zéro	Mettez à zéro les données

8 DONNÉES TECHNIQUES

• Dimensions (H x l x P mm)	116 x 97 x 35
• Poids (g)	175
• Tension d'alimentation	2 piles alcalines 1,5 V x 2 (AA ou LR6)
• Indice de protection	IP64
• Température de travail (°C)	0 / 60 (+32F / +140 F)
• Consommation (µA)	Inf à 1 (en fonctionnement). Inf à 1 (en veille).
• Compteur	Ecran graphique LCD. Dalle tactile résistive
• Taille de l'écran	2.8"
• Résolution (pixel)	128 x 64
• Fréquence d'entrée (Hz)	0.2 / 140
• Arrêt automatique	Après 1 min.

9 ÉLIMINATION EN FIN DE VIE UTILE

- Eliminer l'équipement conformément à la législation en vigueur dans le pays où cette opération est exécutée.
- Les piles déchargées ne devront pas être jetées dans l'environnement, mais dans les conteneurs prévus à cet effet ou éliminées conformément aux lois en vigueur.

10 CONDITIONS DE GARANTIE

1. BUISARD DISTRIBUTION garanti cet équipement pour une période de 360 jours (1 année) à compter de la date de vente au client utilisateur (la facture du produit faisant foi, celle-ci doit préciser le numéro série). Les parties composant l'équipement qui, au jugement sans appel de BUISARD DISTRIBUTION, présenteraient des vices en raison d'un défaut de matériau ou d'usinage à l'origine, seront réparées ou changées gratuitement auprès du Centre d'Assistance le plus proche au moment de la demande d'intervention. Les frais suivants font exception :
 - Démontage et remontage de l'équipement de l'installation originale,
 - Transport de l'équipement au Centre d'Assistance.
2. La garantie ne couvre pas :
 - Les dommages causés par le transport (rayures, bosses et similaires),
 - Les dommages dus à des erreurs d'installation, à des vices entraînés par une installation électrique insuffisante voire inadéquate, ou bien à des altérations dérivant de conditions environnementales, climatiques ou d'autre nature,
 - Les avaries causées par négligence, violation, incapacité d'utilisation, réparations ou modifications effectuées par un personnel non autorisé,
 - Les erreurs d'installation ou de réglage,
 - Les dommages ou les mauvais fonctionnements causés par l'absence d'opérations de maintenance ordinaires,
 - Ce qui peut être considéré comme délabrement dû à l'utilisation.
3. La réparation de l'équipement sera effectuée dans les limites de temps compatibles avec les exigences de l'organisation du Centre d'Assistance.
Les conditions de garantie ne seront pas reconnues sur des composants qui, au préalable, n'auront pas été lavés et nettoyés des résidus des produits utilisés.
4. BUISARD DISTRIBUTION ne reconnaîtra aucune garantie expresse ou sous-entendue en dehors des conditions exprimées en ces lignes.
Ni représentant, ni revendeur n'est autorisé à prendre d'autres responsabilités relatives aux produits BUISARD DISTRIBUTION. La durée des garanties reconnues par la loi, y compris les garanties commerciales et les avantages à des fins particulières, est limitée à la validité indiquée dans ces lignes.
En aucun cas BUISARD DISTRIBUTION ne reconnaîtra de pertes de profit directes, indirectes, spéciales ou en conséquence d'éventuels dommages.
5. Toutes les informations de sécurité présentes dans la documentation de vente et concernant les limites d'emploi, de performances et de caractéristiques du produit doivent être transmises à l'utilisateur final sous la responsabilité de l'acheteur.
6. Pour toute controverse, le Tribunal du Mans est le seul compétent.

Utiliser exclusivement des accessoires ou des pièces de rechange originales BUISARD DISTRIBUTION afin de préserver le plus longtemps possible les conditions de sécurité prévues par le fabricant.

Le code d'accès fourni ci-dessous est valable uniquement pour ce compteur.

En cas de perte, il vous faudra appeler le service technique BUISARD DISTRIBUTION muni du numéro de série de votre compteur.

Le numéro de série est visible au démarrage du **MIG 3000**

Ed. 10/2016